

68 - HAUT - RHIN

Création :

PREFECTURE : COLMAR

Page

SOUS-PREFECTURE : ALTKIRCH - MULHOUSE - THANN



Pas de levées connues dans le HAUT-RHIN (voir notes ci-dessous)

Le 17 février 1871, le gouvernement de Léon Gambetta replié à Bordeaux proteste contre la prise de contrôle de l'Alsace-Lorraine, mais cela n'empêchera pas l'officialisation de l'annexion de la MOSELLE, du BAS-RHIN et du HAUT-RHIN, hors territoire de BELFORT, par le traité de FRANCFORT le 10 mai 1871.

Le 1er octobre 1872, la France perd ses derniers droits en Alsace, conformément à l'échéance spécifiée dans le traité de Francfort. La loi sur l'enseignement obligatoire est votée

Le Traité de Versailles, **signé le 28 juin 1919**, conclut la paix franco-allemande, et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Il est donc logique de ne pas trouver de levées centrales pendant cette période, ces deux départements n'étant, hélas, plus Français.

on